

### Le réseau Marseille Diabète

Le réseau Marseille Diabète est une association (loi 1901) de professionnels qui a pour but d'améliorer la qualité de prise en charge du diabète de type 2.

En tant que réseau de santé pluridisciplinaire, Marseille Diabète promulgue :

- le développement de l'éducation thérapeutique du patient diabétique de type 2 en ambulatoire
- une coordination facilitée entre les différents acteurs de cette éducation thérapeutique
- le respect de la relation patient-médecin traitant.

Le réseau Marseille Diabète met à disposition des professionnels de santé un dossier patient partagé sur internet :

- toute action réalisée au sein du réseau y est consignée
- les patients autorisent l'accès à leur dossier médical aux professionnels de santé de leur choix.
- les professionnels de santé possèdent un code personnel et confidentiel pour se connecter au site du réseau
- plusieurs niveaux d'accès au dossier sont définis permettant d'accéder sur tout ou une partie du dossier selon le champ d'intervention du professionnel

Le réseau s'engage à :

- ne pas interférer dans le choix des soignants du patient
- faciliter les liens avec les établissements de santé partenaires
- Favoriser la formation continue des professionnels de santé et la diffusion des recommandations HAS (*organisme formateur n°93 13 13405 13, Préf. Des BdR*)
- Assurer une formation d'agrément pour les professionnels de santé ou assimilés prenant en charge les patients du réseau (infirmiers, diététiciens, podologues, psychologues, kinésithérapeutes, éducateurs sportifs...).

### Le patient diabétique de type 2

#### Modalités d'entrée :

Tout patient diabétique de type 2 peut être inclus dans le réseau par son médecin traitant (généraliste ou diabétologue adhérent au réseau), pour bénéficier d'une **éducation thérapeutique dans le cadre d'un réseau de santé pluridisciplinaire.**

#### Rôle du patient :

En acceptant cette prise en charge (note d'information lue et signature d'un **consentement éclairé**), le patient :

- reste libre du choix de ses soignants
- autorise l'utilisation d'un **dossier médical informatique partagé** par les différents professionnels de santé assurant son suivi dans le cadre du réseau,
- autorise l'utilisation de certains éléments de son dossier médical, pour l'évaluation du réseau par la coordination ou par un évaluateur externe (**anonymat respecté**),
- S'engage à prendre en considération les conseils de soin et de suivi donnés dans le cadre du réseau

#### Modalités de sortie

Le patient peut quitter le réseau Marseille Diabète à tout moment. Il suffit qu'il en informe son médecin traitant (inclueur) et la coordination du réseau.

## Les professionnels de santé du réseau

### Modalités d'entrée :

Tout professionnel de santé prenant en charge des patients diabétiques de type 2 peut adhérer au réseau.

### Rôle du professionnel :

En adhérant au réseau, le professionnel s'engage à :

- Informer les patients concernés de l'existence du réseau
- Favoriser la communication et l'information au sein du réseau, dans le respect des règles de déontologie et de cordialité
- Autoriser l'accès de certaines données des dossiers aux médecins coordinateurs et aux organismes évaluateurs du réseau, pour une meilleure coordination des soins et pour une exploitation statistique anonyme des données recueillies.
- suivre les recommandations de l'HAS et exercer selon les bonnes pratiques médicales.  
Il s'efforcera de réaliser une formation dans l'année avec le réseau (soirée de formation ou site internet de l'association)

### Modalités de sortie

Le professionnel de santé peut quitter le réseau Marseille Diabète à tout moment Il suffit qu'il en informe par écrit la coordination du réseau.

## Cas particuliers

### Le médecin traitant

Il est au centre de cette prise en charge.

- Il informe et inclue le patient dans le réseau en recueillant son consentement éclairé. Aucun patient ne sera inclus dans le réseau sans consentement éclairé (signé conjointement par le médecin et son patient).
- C'est lui qui autorise l'accès de ce dossier aux professionnels de santé désignés par chaque patient,
- il pourra demander un avis spécialisé, quand il le souhaitera, en restant totalement libre de son choix.

### Le médecin spécialiste

Le recours au spécialiste sera conseillé dans certaines situations, sur prescription du médecin traitant. Le spécialiste s'efforcera autant que possible de :

- diminuer les délais d'attente,
- faciliter la communication et l'information au sujet du patient
- informer le médecin traitant du résultat de la consultation spécialisée (compte-rendu écrit ou sur le site internet du réseau)

Les spécialistes pourront également avoir un rôle de formateur au sein du réseau.

## **ASSOCIATION MARSEILLE DIABETE**

**7 Place Félix Baret 13006 Marseille**

Tél. : **04 91 80 32 58** - Fax : **04 91 77 27 23**

[\*\*marseille-diabete@orange.fr\*\*](mailto:marseille-diabete@orange.fr)

[\*\*www.diabete-marseille.org\*\*](http://www.diabete-marseille.org)

Réception public (hors ateliers ou RDV) : les mardis et jeudis de 9h-12h et 14h -17h

*Association (loi 1901) N° Siret : 411 233 434 00048*



# Adhésion des professionnels de santé

## Bulletin d'adhésion

Exemplaire à retourner tamponné et signé au bureau de l'association

Je soussigné(e) :      Nom : .....  
Prénom : .....  
Profession : .....  
Libéral                      salarié                      mixte  
N° d'identification: ou N° FINESS .....  
Lieu d'exercice (adresse): .....  
.....  
.....  
Téléphone : .....  
Mobile .....  
Fax : .....  
Mail : .....

Déclare avoir pris connaissance du mode de fonctionnement de l'Association Marseille Diabète, adhérer à la charte de ce réseau et en respecter les dispositions. Je pourrai à tout moment demander de consulter la convention constitutive du réseau et reste libre de quitter l'association sur simple demande écrite.

A ....., le .... / .... / .....

**Signature du Professionnel :**

**Cachet du professionnel**

Je souhaite recevoir les informations du réseau par :

Courrier                      mail

Adresse de réception de l'information si différente du cabinet :

.....

J'ai connu le réseau par un patient : un confrère      un établissement partenaire      autre(lequel ?) .

Ces **données resteront confidentielles**, le réseau s'engage à ne pas les diffuser, à ne les utiliser que pour contacter le professionnel dans le cadre du réseau. [AUTORISATION CNIL N°115685]

Cadre réservé à la coordination du réseau Marseille Diabète

Adhésion reçue le :

Transmission coordonnée à Santeos le :

**ASSOCIATION MARSEILLE DIABETE**

7 Place Félix Baret 13006 Marseille

Tél. : 04 91 80 32 58 - Fax : 04 91 77 27 23

[marseille-diabete@orange.fr](mailto:marseille-diabete@orange.fr)

[www.diabete-marseille.org](http://www.diabete-marseille.org)

Réception public (hors ateliers ou RDV) : les mardis et jeudis de 9h-12h et 14h -17h

Association (loi 1901) N° Siret : 411 233 434 00048